



RÉFORME TERRITORIALE : ORIENTATIONS CADRES



Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants - 7 et 8 janvier 2017 - Troyes

1. OBJECTIFS

- **Consolider et moderniser** la gouvernance de nos structures déconcentrées,
- **Maintenir** un réseau territorial plus efficient, plus représentatif et plus proche,
- **Harmoniser** nos principales dispositions statutaires pour renforcer la cohérence entre nos territoires.

2. REPRÉSENTATIONS DANS LA GOUVERNANCE

- **Place des élus des CD dans les LR :**
 - Invitation des Présidents de CD avec voix consultatives.
 - Création d'une « Conseil des Présidents » dans chaque LR.
 - Travail sur la parité hommes/femmes.
- **Place des élus des LR dans les CD :**
 - Invitation du Président de la LR avec voix consultative.
 - Peut se faire représenter par un membre désigné par le Comité Directeur de la LR.
 - Travail sur la parité hommes/femmes.
- **Représentation des clubs ou autres territoires dans les LR :**
 - Au moins un représentant pour chaque territoire géré par les Comités Départementaux.

3. MODES DE SCRUTIN

- **Pour toutes les Ligues Régionales :**
 - Scrutin uninominal.
- **Pour tous les Comités Départementaux :**
 - Scrutin uninominal.

4. SCHÉMA D'ORGANISATION TERRITORIALE

- **Une seule Ligue Régionale par région administrative** mais faculté de création d'antennes de proximité.
- **Conditions de création** :
 - Constitution d'un dossier argumentatif par le CCR.
 - La FFBB évaluera la pertinence de la proposition, notamment de sa localisation (patrimoine immobilier existant, mutualisation avec le CD, RH sur site, coûts minima...).
- **Décision** :
 1. Constitution d'un dossier par le CCR et transmission au CCN.
 2. Avis du CCN.
 3. Validation du Bureau Fédéral.

5. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- **Professionnalisation de toutes les Ligues Régionales, recrutement simultané** :
 - d'un Directeur Territorial
 - d'un Conseiller Technique des Officiels
- **Aide au financement dégressif via le FART** :
 - Année 1 : 50k€
 - Année 2 : 30k€
 - Année 3 : 20k€
 - Année 4 : 10k€
- **Conditions d'aide** :
 - Fiches de poste proposées par la FFBB
 - Cadre de rémunération homogène
 - Recrutement simultané

5. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- **Principales missions du Directeur Territorial (DT) :**
 - Mise en œuvre de la politique définie par le Comité Directeur régionale, en lien avec le Président et les élus.
 - Pas de politique
 - Gestion administrative générale.
 - Gestion comptable.
 - Gestion financière.
 - Gestion juridique.
 - Gestion des ressources humaines salariées.
 - Coordination des services.
 - En réseau avec les services de la FFBB et les autres DT de LR
 - ...

5. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- **Principales missions du Conseiller Technique des Officiels (CTO) :**
 - Participation à l'Equipe Nationale des Officiels (ENO, composée du personnel fédéral et des autres CTO régionaux) dans le cadre de leurs missions de formation et d'évaluation des officiels selon les directives de l'INFBB.
 - Participation à l'ETR (mise en cohérence des formations joueurs / cadres / officiels).
 - Coordination et mise en œuvre des actions de formation et d'observation des officiels sur le territoire de la Ligue régionale dans le cadre de l'IRFBB et dans le respect des directives de l'INFBB.
 - Selon les besoins, participation aux actions nationales mises en place par l'INFBB.

5. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- **Principales missions du Conseiller Technique des Officiels (suite) :**
 - Coordination et animation des travaux de l'Equipe Régionale des Officiels (ERO) composée des personnels territoriaux (ligue et comités) de son territoire.
 - Relais des directives nationales en matière de formation et d'activité des officiels sur le territoire régional (ex. consignes, règlements, interprétations, référentiels de formation...).
 - Participation à la gestion et au suivi quotidien de l'activité des officiels dans les championnats dont les désignations sont assurées par la Ligue régionale (en lien avec la structure chargée des désignations).
 - Soutien et coordination des actions menées par les Comités départementaux et les clubs en matière de formation et d'évaluation des officiels.

6. RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

- Séminaire du Comité directeur fédéral (décembre) : **toutes les compétences territoriales ont été réparties entre les niveaux régional et départemental** afin d'éviter les doublons et pour un meilleur service aux clubs.
- Citons, à titre d'exemple, deux des compétences qui deviendront exclusivement régionales :
 - Instances disciplinaires :
 - Dans chaque LR, une seule Commission de discipline compétente pour traiter l'ensemble des dossiers du territoire régional.
 - Formation :
 - Dans chaque LR, création d'un Institut Régional de Formation du Basket-Ball (IRFBB)
 - Participation des Comités Départementaux aux actions de formation en qualité d'opérateur pour certaines formations.

7. CALENDRIER

- **26/27 novembre 2016 : Séminaire Territoires (Paris)**
 - Consultation CD et LR
- **16/17 décembre 2016 : Séminaire du Comité Directeur fédéral (Paris)**
 - Validation des grands principes des statuts des CD
 - Validation des grands principes des statuts des LR
- **7/8 janvier 2017 : Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants (Troyes)**
 - Présentation grands principes des statuts des CD
 - Présentation grands principes des statuts des LR
- **3/4 mars 2017 : Comité Directeur fédéral**
 - Validation statuts types des CD
 - Validation statuts types des LR

7. CALENDRIER

- **11 & 18 mars 2017 : Réunions Inter-CCR**
 - Présentation statuts types
 - Mise en place de l'accompagnement juridique
- **Entre les réunions Inter-CCR et le 2 avril 2017 :**
 - Adaptation statuts par chaque CD et LR (+ accompagnement juridique)
 - Envoi à la FFBB pour avis conforme
- **Pour le 15 avril 2017 au plus tard :**
 - Retour de la FFBB sur les statuts envoyés (avis)
- **16 avril au 1er mai 2017 :**
 - Adoption statuts par les Comités Directeurs des CD et LR
 - Convocation aux Assemblées Générales des CD et LR (45 jours en amont)

7. CALENDRIER

- **2017 : Assemblées Générales CD et LR**
 - Adoption futurs statuts par toutes les structures
- **14 octobre 2017 : Assemblée Générale FFBB**
 - Adoption futurs statuts fédéraux
- **A partir de janvier 2018 :**
 - Assemblées Générales électorives des CD et LR (pour les territoires volontaires)
- **2020 :**
 - Assemblées Générales électorives CD et LR (pour toutes les structures)
 - Assemblée Générale électorive FFBB



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80